

NOTE D'INFORMATION AUX PARENTS INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2025/2026

A l'approche des inscriptions scolaires, nous vous rappelons que la présentation d'un certificat de vaccination est exigée. Les demandes de certificats de vaccination peuvent être réalisées :

- **Au service Santé Vaccination Prévention** d'Estérel Côte d'Azur Agglomération, ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 à l'adresse suivante :

**240 Rue Isaac Newton
Technoparc Epsilon 1
83700 SAINT-RAPHAEL**

- **Par courriel** : vaccination@esterelcotedazur-agglo.fr (voir pièces demandées)
- **Sur le site internet** : www.esterelcotedazur-agglo.fr
 - Onglet Santé, Vaccination et Prévention
 - Obtenir un certificat de vaccination

Pièces demandées :

- ✓ Justificatif de domicile (datant de moins de 3 mois),
- ✓ Livret de famille (page de l'enfant concerné)
- ✓ Toutes les pages de vaccination du carnet de santé avec **le nom, le prénom de l'enfant et la date de naissance en haut de page.**

Ce certificat de vaccination vous est demandé :

- Pour l'entrée en 1^{ère} année de maternelle (Petite Section) ;
- Pour l'entrée en 1^{ère} année d'élémentaire (CP) ;
- Pour l'entrée en 1^{ère} année de collège (Sixième) ;
- Pour l'entrée en 1^{ère} année de lycée (Seconde) ;
- Lors d'un changement d'établissement scolaire.

Afin de faciliter ces démarches et de raccourcir le temps d'attente, **nous vous conseillons de vous munir dès à présent du certificat de vaccination** dont la validité est **d'un an**.

Pour plus de renseignements vous pouvez nous contacter au **04.83.09.81.16**.

Un destin en commun.

ESTEREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION

624, CHEMIN AURELIEN (ROND-POINT A. KARR) - CS 50 133 - 83707 SAINT-RAPHAËL CEDEX

TEL. : 04 94 19 31 00 - contact@esterelcotedazur-agglo.fr

esterelcotedazur-agglo.fr